

**Compte rendu - Conseil municipal**  
**Séance du 15 mai 2017 à 20h00**

**Présents** : AVENIER Sophie, CLAUDE Florent, GARNIER Christian, FALCONNET Fabienne GERMAIN Denis, GILIBERT Françoise, GILOZ Jean-Claude, HEBERT Richard, JOLLAND Marie-Chantal, LANOY Julien, LONGIS Marilyne, MARIN Béatrice, MICHAUD Nicole, VEYRAND Pierre, JULLIN Carine, GIROND Odile, RAGOT Céline LEMAIRE Anne-Marie

**Excusés /Absents** :, PANERAI Marc, MAYET René, CROS Jean-Pierre, JUNIQUE Mathieu pouvoir donné à GARNIER Christian, BLANC Jean-Pierre, PHILIBERT Michel,

**Secrétaire de séance** : Odile GIROND

**1/ Signature du registre des délibérations du 10 avril 2017** et info qu'une délibération portant sur une demande de subvention au Département et à la Région a été rajoutée concernant l'implantation de l'office du tourisme dans les locaux de la Porterie

**2/ Présentation du projet éolien de DIONAY par Mr SANS Antoine de l'entreprise EDP**

Il nous rappelle que l'objectif de la loi transition énergétique est d'arriver à la production de 50% d'énergie renouvelable et d'améliorer la performance énergétique des logements.

Concernant le projet éolien il rappelle que les différentes études effectuées, Vent, Faune, Flore, Environnementale, Acoustique et Paysagère ont permis d'affiner la mise en place du projet et de définir son implantation.

Sur le plan de la communication, des comités de pilotage sont tenus régulièrement et du porte à porte chez les habitants est pratiqué afin de recueillir les questions et les interrogations des habitants.

Il nous rappelle que le planning prévisionnel prévoit un délai d'instruction de 9 mois comprenant 4 mois de phase d'examen, 3 mois d'enquête publique et 2 mois de phase d'instruction. Le dossier devrait être déposé à la DREAL mi-juin afin d'avoir une réponse du Préfet courant mars 2018.

**3/ Projet Eolien Drômois**

Mme le Maire rappelle le projet éolien Drômois de Montrigaud et de la forêt de Thivolet dans lequel la commune de St Antoine l'Abbaye participe à hauteur de 0.79%. La société Compagnie Eolienne du Pays de Romans demande à la commune de signer une Convention acceptant le financement de ce projet et la signature d'un accord intercréanciers.

Accepté à l'unanimité des votants

**4/ Point sur les travaux de voirie**

Mr GARNIER informe que l'appel d'offre pour le marché Voirie 2017 est lancé auprès de plusieurs entreprises (Eurovia, Cheval, Eiffage, Colas, Chambard), pour une réponse au 1<sup>er</sup> juin 2017.

Le programme comprend :

- Chemin de Beauregard
- VC n°9 Montée de Larys à l'enclos
- Chemin de Villeneuve
- Carrefour VC n°9 et chemin du lac (Champeux)
- Diverses VC (travaux dans les fossés) et ruelles dans le Bourg

**5/ Attribution des subventions aux associations**

Mme le Maire rappelle qu'une enveloppe de 13 000 € a été voté au budget communal 2017 pour le versement des subventions aux association. Elle énonce la répartition proposée pour un montant total de 11 500 €, sachant que les demandes de chacune des associations ont été satisfaites en général.

Accepté à l'unanimité des votants

## **6/ Divers**

- Point logement de la Poste : Mme le Maire informe que l'expulsion du logement de la Poste est effective et qu'il a été libéré. Cela permettra d'effectuer les travaux dans le bâtiment
- Bilan CCAS : Mme GILIBERT Vice-Présidente du CCAS informe les membres du conseil municipal que le CCAS cherche de nouvelles idées pour apporter de l'argent au CCAS
- Point périscolaire : Suite à la demande faite lors du dernier conseil d'école sur la modification de l'organisation des TAP pour la rentrée scolaire et l'éventuelle remise en cause des rythmes scolaires suite à l'élection présidentielle avec un potentiel retour à la semaine de 4 jours, un sondage va être remis aux parents d'élèves pour connaître leur position.
- Point travaux :
  - des travaux de renforcement des fondations vont être effectués dans les vestiaires du foot
  - les volets des appartements de l'école ont été posés, les garde-corps devraient l'être d'ici peu
  - choix des volets pour l'école du bas en cours
- Le bulletin de la voix du Tram est en cours de finition
- Election Législative les 11 et 18 juin prochain : inscription pour la tenue des bureaux de vote

**Prochain conseil municipal le Lundi 12 juin 2017 à 20 heures**